

Nos honoraires au 1/04/2017

Ventes d'immeubles à usage d'habitation

DE 0 à 150 000,00 €	8% TTC avec un minimum de 5 000,00 €
DE 151 000,00 € à 250 000,00 €	7% TTC
DE 251 000,00 € à 350 000,00 €	6% TTC
DE 351 000,00 € à 450 000,00 €	5% TTC
DE 451 000,00 € à 500 000,00 €	4% TTC
PLUS DE 600 000,00 €	3,5 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Nos honoraires sont à la charge du vendeur : ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Transactions fonds de commerce

DE 0 à 150 000,00 €	12% TTC avec un minimum de 5 000,00 €
DE 151 000,00 € à 250 000,00 €	9% TTC
DE 251 000,00 € à 350 000,00 €	8% TTC
DE 351 000,00 € à 500 000,00 €	7% TTC
PLUS DE 500 000,00 €	6% TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur : ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Locations logements nus (Plafonds de la Loi Alur)

Locataire

1- Honoraires charges locataires :

- Zone très tendue : 12 €/m²
- Zone tendue : 10€/m²
- Zone libre : 8€/m²

2- Honoraires locataire dus au titre de l'état des lieux :

- 3€/m²

Bailleur

1- Honoraires charges Bailleur :

- Zone très tendue : 12 €/m²
- Zone tendue : 10€/m²
- Zone libre : 8€/m²

2- Honoraires locataire dus au titre de l'état des lieux :

- 3€/m²

Gestion :

Honoraires de gestion de 6% HT sur le loyer et charges pour la gestion courante des biens, dégressif en fonction du nombre de lots gérés.